



Centres de développement du golf junior 2018

Le Centre de développement du golf junior (CDGJ) est une initiative visant à reconnaître le mérite d'établissements de golf qui offrent une expérience unique aux jeunes de 5 à 18 ans. Ces établissements appuient et proposent des programmes nationaux, disposent d'entraîneurs de golf certifiés par la PGA du Canada et entretiennent des liens avec des écoles de leur communauté. N'hésitez pas à faire appel à un Centre de développement du golf junior dans votre région, car vous y trouverez un large éventail de services, de l'initiation au golf au golf de compétition. Toutes les parties intéressées ont un objectif commun : faire de ces centres des installations de pointe qui accueillent des juniors de tous niveaux. L'année 2017 s'est avérée un franc succès avec 39 CDGJ établis dans huit provinces – tous appuyés par des entraîneurs de la PGA du Canada formés ou certifiés dans le contexte « Entraîneur nouveaux compétiteurs ». À l'approche de la saison 2018, vous avez sans doute amorcé votre planification. Vous trouverez ci-dessous des renseignements concernant l'inscription comme CDGJ pour 2018.



Avantages

Accès aux programmes :

À la fin de 2017, 39 CDGJ étaient dûment inscrits au Canada. Chaque centre a accès à la programmation nationale conforme au guide du Développement à long terme du joueur *DLTJ* pour rehausser leur programme, en plus d'être reconnu comme un établissement premier de classe pour le développement du golf junior au Canada.

De plus, chaque CDGJ aura accès à la base de données de gestion des athlètes : Kinduct. Kinduct vous aidera à organiser vos athlètes, maximiser vos performances en utilisant les métriques d'identification de talent et mesurer vos athlètes contre les meilleurs joueurs du pays.

Marketing et promotion :

Golf Canada intensifiera sa campagne de marketing pour appuyer les programmes en vigueur dans les CDGJ par le truchement du magazine *Golf Canada* et nos réseaux en ligne. En 2018, les CDGJ recevront aussi un « Guide des médias » complet lors de votre inscription. Ce document vous aidera à mettre votre établissement en marché et à en faire la promotion en tant que meneur du développement du golf junior au pays.

Golf Canada fournira chaque CDGJ un décalque du bouclier CDGJ à être affiché dans la boutique du pro de chaque établissement en plus des brochures de point de vente à distribuer aux athlètes et à leurs parents en expliquant ce qu'est un CDGJ.

Développement Professionnel :

Chaque centre de développement recevra aussi des ressources pour lui permettre de proposer une programmation de premier ordre. Golf Canada présentera une série de Webinaires avec des experts de l'industrie du golf. Les instructeurs des CDGJ pourront se référer à ces Webinaires pour toute question relevant du golf junior à leur club. Golf Canada aura aussi des subventions à offrir aux CDGJ s'ils planifient des « projets spéciaux » en 2018.

Plus d'information à venir...

Formulaire de pré-inscription

Les établissements intéressés sont priés de remplir le formulaire de pré-inscription ci-dessous :

Français – <https://www.surveymonkey.com/r/NJGDC2018>

Anglais – <https://www.surveymonkey.com/r/FRNJGDC2018>

Après que vous aurez soumis votre formulaire de pré-inscription, votre association provinciale de golf vous contactera pour vous aider à compléter le processus d'inscription.

Documentation d'appoint requise – avant le 1^{er} mai, 2018

- 1. Lettre d'appui** – de votre club et signée par le DG, le directeur du golf, le professionnel en titre ou le propriétaire de votre club/établissement.
 - 2. Vérification des antécédents judiciaires** – Tout entraîneur/instructeur travaillant avec un athlète d'un CDGJ doit se soumettre à une vérification de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables. Cette vérification doit être effectuée UNE FOIS lors de l'inscription initiale de l'entraîneur-chef à l'initiative CDGJ. Les entraîneurs adjoints devront soumettre une Vérification policière. Par la suite, une Vérification policière doit être soumise UNE FOIS tous les TROIS ans. Une Vérification policière doit être effectuée par TOUS les entraîneurs en chef/adjoints au cours de cette période.
 - 3. Certificat d'assurance** – Tout entraîneur/instructeur travaillant avec un athlète d'un CDGJ doit fournir un certificat d'assurance, personnel (assurance de la PGA) et du club ou de l'établissement. On peut obtenir les certificats d'assurance du club ou de l'établissement auprès de l'assureur du club ou de l'établissement. Il doit être précisé dans le certificat que l'association provinciale de golf, Golf Canada et la PGA du Canada sont des « assurés additionnels ».
 - 4. Protocole d'entente** – Ce document vous sera fourni par votre association provinciale de golf; il décrit le rôle précis d'un Centre de développement du golf junior. Vous devrez prendre connaissance de ce document et le signer.
-



Exigences de Golf en milieu scolaire/Premiers élans

1. Vous devez appuyer l'initiative Golf en milieu scolaire et identifier un agent de liaison responsable d'établir des relations avec au moins une école de votre région en vue de jeter un pont entre Golf en milieu scolaire et Premiers élans.
2. Vous devez vous inscrire à Premiers élans et être un site « actif » du programme Apprendre à jouer. Cela signifie que chaque club/établissement doit être dûment inscrit et utiliser régulièrement la composante en ligne du programme, y compris télécharger la liste des participants et remplir les bulletins pour les participants.

Exigences pour la certification des entraîneurs de la PGA du Canada

Entraîneur-chef

1. Un entraîneur-chef doit avoir atteint le statut **CERTIFIÉ** dans le contexte Entraîneur Nouveaux compétiteurs (ENC) OU Entraîneur Compétiteurs en développement (ECD) **au plus tard le 1^{er} mai, 2018.**
2. Il/Elle doit être membre en bonne et due forme de la PGA du Canada et fournir une attestation d'assurance.
3. Il/Elle doit contribuer à au moins une séance d'information pour les parents ou fournir un manuel aux parents et communiquer régulièrement avec ceux-ci.

Autres exigences d'un CDGJ

1. Tous les athlètes « compétiteurs » d'un CDGJ doivent être membres en bonne et due forme de leur Association provinciale de golf/Golf Canada.
2. Preuve doit être fournie qu'un entraîneur d'un CDGJ, formé dans le contexte ENC ou ECD, a appuyé un athlète d'un CDGJ dans un environnement de compétition (un tournoi, par exemple).
3. Obligation de mettre en œuvre un programme « Nouveau compétiteur » durant la saison de golf 2018.

Pour de plus amples renseignements sur le programme des Centres de développement du golf junior, veuillez contacter :

Karla Diaz

Coordonnatrice, Expansion du sport
Golf Canada
1-800-263-0009 x 409
kdiaz@golfcanda.ca

Patrice Clément

Directeur, Développement du sport
Golf Québec
514-252-3345
pclement@golfquebec.org